



# BROCANTE – VIDE GRENIER

## 23 Septembre 2017

Rue Georges Dauchy  
60500 VINEUIL SAINT FIRMIN

### REGLEMENT ET CONDITIONS GENERALES D'EXPOSITION :

Les inscriptions et les emplacements sont attribués par ordre chronologique de réception des dossiers et dans la limite des emplacements disponibles.

Seules les inscriptions par courrier postal seront prises en compte.

Si toutefois vous souhaitez un emplacement voisin à l'une de vos connaissances nous vous conseillons de joindre vos bulletins d'inscription dans le même envoi ou de vous inscrire sur le même bulletin.

Les placiers ont toute autorité pour vous faire retirer des objets de la vente présentant un danger, ou pouvant nuire à l'ordre et à la sécurité publique.

Seule l'association La lionne de casa est habilitée à attribuer des emplacements.

Date limite d'inscription **20/09/2017** (cachet de la poste faisant foi).

Le **23/09/2017** Installation à partir de **5h30**, les placiers seront à votre disposition pour vous orienter et vous conseiller. Vous devrez impérativement présenter une pièce d'identité. **Remballage à 18h.**

Tout emplacement inoccupé à **8h** sera réattribué à un tiers sans dédommagement.

**Aucun véhicule** ne pourra se déplacer sur la brocante entre **8h et 18h** sauf autorisation des placiers ou des forces de l'ordre.

DOCUMENT A FOURNIR ET A ENVOYER : **La lionne de casa 57 rue Georges Dauchy 60500 Vineuil Saint Firmin**

### Particuliers : (Vente uniquement d'objets usagés et /ou d'occasion)

- Une photocopie Recto/Verso de votre pièce d'identité. (Permis de conduire refusé).
- Un justificatif de domicile.
- Le règlement de votre emplacement par chèque bancaire uniquement à l'ordre de **La Lionne de Casa**.
- Le bulletin d'inscription rempli et signé.

### Professionnels : (vente d'objets neufs et /ou d'occasions, produits alimentaires ...).

- **Votre inscription est soumise préalablement à l'autorisation des organisateurs**
- KBIS de moins de 3 mois / carte professionnelle
- Photocopie Recto/Verso de la pièce d'identité du gérant.
- Le règlement de votre emplacement par chèque bancaire uniquement à l'ordre de **La Lionne de Casa**.
- Le bulletin d'inscription rempli et signé.

Toute demande incomplète sera rejetée.